

# Législatives Michèle Gartner, candidate des Verts

Candidate des Verts, Michèle Gartner, de Sélestat, tente une nouvelle fois d'être élue députée de la circonscription de Sélestat-Erstein. Maman de quatre enfants âgés de 16 à 24 ans, commerçante, elle était déjà candidate en 2002.

Ces jours-ci, elle propose une série de débats. Hier à Sélestat, il était question du bilinguisme, «*u ne chance pour l'emploi et la culture*». «*Les Verts ont toujours soutenu les langues régionales, chez nous l'alsacien*», explique Michèle Gartner qui, elle-même, parle cinq langues.

Ce soir, à 20 h, à la mairie d'Obernai, il sera question du climat et d'énergie. Hugues Stoeckel sera à ses côtés. Lundi à Sélestat, elle invite à un déjeuner «*a tour de la santé et des nouveaux risques avec l'expert et auteur André Ciccolella*».

Députée, elle veut que la France réduise la part du nucléaire. «*Ce n'est pas une énergie propre. On ne sait pas recycler des déchets qui restent, à long terme, dangereux pour l'humanité*». La militante, membre du conseil national interrégional



Michèle Gartner, candidate des Verts.

Photo DRZ

des Verts, est opposée à l'installation à Flamanville, dans la Manche, du réacteur nucléaire de type EPR (European Pressurized Reactor), «*u n coût énorme pour le contribuable français*».

Elle rappelle que la centrale de Fessenheim proche est en fin

de vie et qu'«*u n accident comme celui de Tchernobyl n'est pas à exclure*».

Michèle Gartner met aussi en garde contre les organismes génétiquement modifiés, les OGM, parce que, dit-elle, «*a ucune étude ne montre que ces OGM sont sans danger pour les*

*hommes et les animaux*». Elle n'est en revanche pas hostile à la poursuite des études dans un espace confiné.

La lutte contre le chômage est l'une de ses priorités. «*5 000 emplois peuvent être créés dans les filières des éco énergies et les énergies renouvelables, dans les bâtiments et travaux publics pour la réhabilitation du parc immobilier. De tels emplois ne pourront pas être délocalisés*», dit-elle. Les Verts veulent aider les PME à faire face aux difficultés.

Le manque de logements nécessite des constructions «*p récisément près des lieux de travail et d'école*». Les immeubles devront être adaptés aux spécificités des familles, jeunes ou personnes âgées. Ils doivent être écologiques, abordables et confortables.

Préserver l'environnement, ralentir le réchauffement climatique, sauver les écosystèmes font bien sûr partie de ses priorités, comme d'ailleurs la lutte contre les pollutions qui nuisent à la santé.

Denis Ritzenthaler

## Économie

### À Villé, Signal Lux s'attend au pire

Les salariés de l'entreprise Signal Lux à Villé vivent des moments «*pas très agréables*», selon l'expression de leur pdg Gabriella Baccalini. Ils restent dans l'incertitude. En effet, mardi, la chambre commerciale du tribunal de grande instance de Colmar n'a pas pris de décision concernant l'avenir de la société installée à Villé.

Pour «*des raisons personnelles*», le repreneur italien ne s'était pas déplacé. Les salariés sont priés d'attendre jusqu'au 5 juin. Ce jour-là, Andrea Mattarelli, responsable du groupe italien Vemer Siber, présentera son plan.

C'est ce groupe Vemer Siber qui a racheté Signal Lux Italie dont Signal Lux France est une filiale.

Le tribunal a, quant à lui, reporté sa décision au 12 juin prochain.

Vemer Siber a engagé une option de rachat de 100 % des actions de Signal Lux France. Pour l'heure ce rachat n'a toujours pas été possible puisque Signal Lux France est en redressement judiciaire depuis le 10 janvier dernier.

La responsable de l'entreprise avait précisé que les deux premiers mois de l'année avaient

dégagé de très bons résultats à Villé, bien meilleurs que ceux de janvier et février 2006. «*Notre carnet de commandes est bien garni*», avait-elle déclaré.

Au mois de mars, les usines de Villé, Signal Lux, comptaient 123 salariés, et Signal Lux Électronique 12 salariés. Elles fabriquent des composants électroniques et électriques.

Hier, les salariés n'avaient plus guère d'espoir. Ils s'attendent à la liquidation de leur entreprise. Le groupe qui a repris la société en Italie a également racheté les brevets.

Ces jours-ci, le site de Villé manquait de matériel, notamment de composants. Une production normale n'était donc guère possible.

D'ailleurs, notent les responsables syndicaux, Signal Lux en Italie est en grève. Le repreneur s'opposera «*à l'aide, pendant deux ans, proposée par l'état italien*».

À Villé où les salariés se sont réunis mardi, «*le moral est au plus bas*». Si l'hypothèse d'une liquidation devait être confirmée, l'entreprise compte «*faire en sorte que les gens puissent partir le mieux possible*».

DRZ